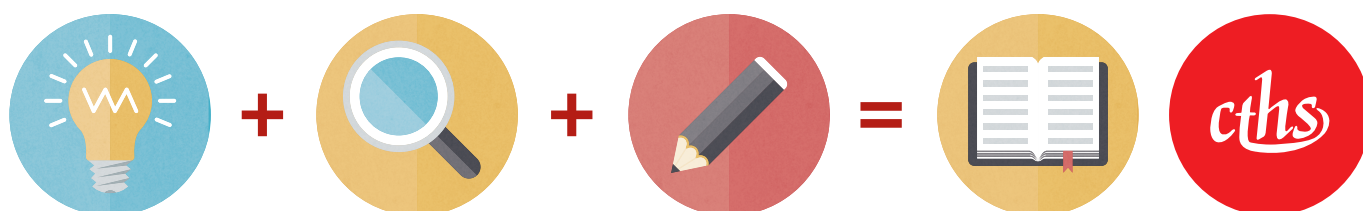


7^e édition du concours de thèses

du Comité des travaux historiques
et scientifiques



Le Comité des travaux historiques et scientifiques

Une des maisons d'édition les plus anciennes de France

...

Fondé par François Guizot en 1834, le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) est l'un des éditeurs français les plus anciens. Il a pour mission de développer des échanges entre les recherche publique et associative, entre enseignants, chercheurs et étudiants, en particulier lors du Congrès national des sociétés historiques et scientifiques. Celui-ci se tient chaque année dans une ville universitaire francophone. Pour le prochain congrès, rendez-vous est donné à Reims sur le thème « Réseaux et Société » (27 avril – 2 mai 2015).

Les Éditions du CTHS, déclinées dans des collections d'histoire, d'histoire de l'art, d'archéologie, de géographie, d'ethnologie et de sciences, sont le reflet de la richesse des échanges entre tous ses membres (universitaires, chercheurs, conservateurs).

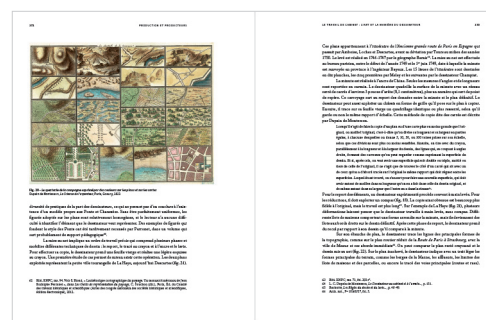
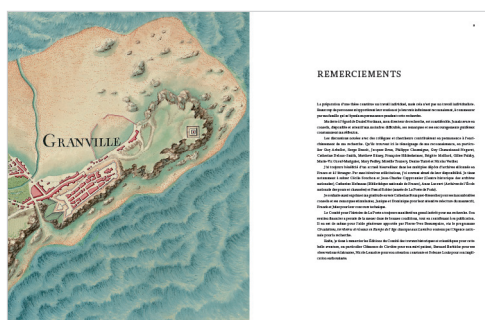
La collection CTHS Histoire

...

Cette collection accueille les thèses retenues dans le cadre du concours – depuis le lancement en 2009, 13 thèses publiées. Elle réunit une soixantaine de titres et balaye toutes les périodes historiques, de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Les sujets traités reflètent les thèmes en débat dans la communauté scientifique que les auteurs abordent avec un regard neuf. Le grand soin apporté au texte (avec réécriture systématique dans le cas des thèses) a pour but de toucher un public allant au-delà du cercle des spécialistes. De l'expert à l'amateur éclairé, chacun est donc invité à découvrir les nombreux ouvrages de la collection.

→ 3 500 titres publiés depuis la création du CTHS

→ 40 nouveautés par an



Notre ambition : encourager et promouvoir les jeunes chercheurs

Pourquoi ce concours de thèses d'histoire ?

Depuis le lancement du concours, 13 thèses ont déjà été publiées sur des thèmes et des périodes extrêmement variés. En témoignent les dernières publications et les travaux des lauréats 2014.

Dernières thèses d'histoire publiées au CTHS :

- Gwenaëlle Le Goullon, *Les Grands Ensembles en France. Genèse d'une politique publique (1945-1962)*, 2014.
- Florent Pouvreau, *Du Poil et de la Bête. Iconographie du corps sauvage au Moyen Âge (XIII^e-XVI^e siècle)*, 2015.

Lauréats 2014 :

- Jean-Charles Coulon, *La Magie islamique et le corpus bunianum au Moyen Âge*, université Paris IV – Sorbonne
- Caroline Fayolle, *Genre, savoir et citoyenneté. Les enjeux politiques de l'éducation des filles (de 1789 aux années 1820)*, université Paris VIII

Comment ?

Un tuteur accompagne chaque auteur

Le CTHS offre aux lauréats un accompagnement assez rare : un historien ainsi qu'un éditeur de l'équipe apportent les conseils nécessaires afin de faciliter le passage de la thèse au livre selon les critères de la collection (800 000 signes et 40 illustrations maximum). Cette collaboration s'effectue sur le long terme, généralement un à deux ans. Les auteurs, qui bien souvent préparent à cette occasion leur première monographie, ne se trouvent pas seuls face à la « page blanche » ni face à cette lourde entreprise qu'implique le remaniement d'un travail de recherche pour le rendre accessible à un lectorat élargi.



LE CONCOURS

POUVEZ-VOUS PARTICIPER ?

Il faut pour cela avoir soutenu une thèse d'histoire (y compris histoire des sciences et des techniques) entre le 31 octobre 2013 et le 31 décembre 2014.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour concourir, prenez connaissance du règlement ci-joint et remplissez la fiche d'inscription. Vous devrez ensuite l'envoyer au CTHS, avec tous les éléments constitutifs du dossier, à l'adresse suivante : clemence.nogarede@recherche.gouv.fr

QUEL CALENDRIER ?

Vous pourrez vous inscrire entre le 15 janvier et le 2 mars 2015. Une présélection des candidatures aura lieu en mars 2015 et la délibération finale sera rendue en juillet 2015.

Sur la base d'une courte présentation de leur thèse et d'un projet de remaniement, les candidats devront montrer leur aptitude à dégager clairement la nouveauté et la richesse du contenu scientifique de leur travail.

Les membres du jury seront particulièrement attentifs aux thèses qui abordent des thèmes en débat dans la communauté scientifique, apportent un regard neuf sur les sujets traités et participent aux grandes controverses historiographiques susceptibles d'élargir le public.

Ils seront également sensibles à la qualité rédactionnelle des travaux, sans laquelle il ne sera pas possible d'élargir le champ des lecteurs. En demandant aux lauréats un effort systématique de réécriture pour passer d'une thèse à un livre, il souhaite toucher un public ne se limitant pas au seul cercle des spécialistes.



Le règlement ci-après précise l'organisation du concours et les conditions pour y participer.

1. Objet du concours

Les lauréats du concours sont récompensés par la publication de leur thèse aux Éditions du CTHS dans la collection CTHS Histoire après remaniement (dans un délai qui leur sera indiqué après l'annonce des résultats) conformément aux normes de la collection.

2. Conditions de participation

Le concours de thèses du CTHS est ouvert aux docteurs ayant soutenu une thèse d'histoire (y compris d'histoire des sciences et des techniques) rédigée en français entre le **31 octobre 2013 et le 31 décembre 2014** et ayant obtenu la mention très honorable avec félicitations du jury (sauf si l'université de rattachement a renoncé à décerner des mentions). Les thèses d'habilitation à diriger des recherches et les thèses de l'École nationale des chartes ne seront pas retenues.

3. Constitution du dossier de candidature

Les candidats doivent faire une demande d'inscription par mail au CTHS en envoyant tous les éléments suivants au format pdf (poids maximum de 4 Mo par mail) :

- le formulaire d'inscription ci-joint dûment rempli ;
- la table des matières de la thèse ;
- le rapport de soutenance ;
- un résumé de la thèse (2 000 à 3 000 signes) ;
- un projet de remaniement, indiquant le nombre de signes de la thèse (notes, bibliographie, annexes et index compris), dans lequel le candidat exposera les aménagements qu'il envisage pour passer de la thèse au livre.

LE PROJET DE REMANIEMENT

Le projet de remaniement peut tenir en quelques pages. Il s'agit de présenter au jury comment vous comptez transformer votre thèse en livre : Quels axes vous comptez privilégier ? Quelles parties vous comptez supprimer, réduire ou au contraire développer ? Quels documents ou illustrations vous semblent indispensables pour mettre en valeur votre travail ? Nous évaluerons ainsi si votre projet peut correspondre aux normes de la collection CTHS Histoire.

4. Présélection des thèses

Une présélection des thèses sera opérée par les sections du CTHS participant au concours (les sections regroupent les membres du CTHS selon leur domaine de compétence). Elle s'effectuera à partir du dossier envoyé par les docteurs qui indiqueront à quelle section ils souhaitent soumettre leur dossier :

- Histoire et archéologie des civilisations antiques ;
- Histoire et philologie des civilisations médiévales ;
- Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions ;
- Histoire contemporaine et du temps présent ;
- Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle.

Les résultats de cette présélection seront annoncés aux candidats en avril 2015.

5. Procédure de sélection des lauréats

À l'issue de la présélection, les candidats retenus devront envoyer un exemplaire de leur thèse (envoi d'une version papier par la Poste et du pdf par mail) avant la date qui leur sera indiquée. Les thèses seront ensuite réparties dans les différentes sections concernées du CTHS.

Les sections, après avoir soumis chacune des thèses à deux experts (qui ne doivent pas avoir fait partie du jury de soutenance du candidat), proposeront un classement à un jury désigné par la commission de publication du CTHS. Chaque section se réserve le droit de ne pas retenir de thèse si les dossiers soumis ne lui semblent pas éligibles.

Le jury se prononcera en fonction de l'originalité du projet, de sa place dans le catalogue du CTHS et de sa capacité à toucher un public le plus large possible. Lui seul sera en mesure de désigner les lauréats du concours, au nombre de 2 maximum.

6. Calendrier

Les inscriptions seront enregistrées **entre le 15 janvier et le 1^{er} mars 2015**.

Les thèses retenues à l'issue de la présélection seront annoncées en avril 2015. Les résultats seront proclamés en **juillet 2015** au plus tard.

7. Engagement des candidats

En s'inscrivant, le candidat accepte de remettre un exemplaire de sa thèse si son dossier est présélectionné. Cet exemplaire lui sera retourné uniquement s'il en fait la demande dans un délai de 6 mois maximum après l'annonce des résultats.

S'il fait partie des lauréats, il s'engage à effectuer une réécriture de sa thèse selon les normes de la collection CTHS Histoire (800 000 signes et 40 illustrations maximum). Ce remaniement s'effectuera sous la responsabilité d'un membre du CTHS et d'un éditeur de l'équipe selon les conditions prévues dans le contrat d'édition conclu avec les Éditions du CTHS (ces dernières se réservant le droit de ne pas publier le manuscrit si le lauréat ne suit pas les recommandations qui lui auront été données).

Fiche d'inscription

C T H S - 2 0 1 5



Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Téléphone: / / / /

E-mail:

Situation professionnelle:

.....

Intitulé de la thèse:

.....

Date de soutenance:

Université de rattachement:

Nom du directeur de recherche:

Membres du jury de soutenance:

.....



THÈSE RELEVANT DE LA SECTION :

- Histoire et archéologie des civilisations antiques
- Histoire et philologie des civilisations médiévales
- Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions
- Histoire contemporaine et du temps présent
- Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

PIÈCES À PRODUIRE :

- le formulaire d'inscription ;
- la table des matières de la thèse ;
- le rapport de soutenance ;
- un résumé de la thèse (2 000 à 3 000 signes) ;
- un projet de remaniement.



**Formulaire et pièces demandées à retourner
par mail à Clémence de Clavière :**
clemence.nogarede@recherche.gouv.fr

Contact presse :
Stéphanie Henry / stephanie.henry@cths.fr